



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 13 février 2026

Open payment

La CTS lance la phase pilote du déploiement de cette nouvelle solution d'achat de titre « Aller simple » sur son réseau

À partir du 23 février 2026, la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) va déployer progressivement une nouvelle solution d'achat de titre « Aller simple » sur son réseau. Ce nouveau service, dit d'Open payment, va permettre aux voyageurs d'acquérir ce titre de transport directement à bord ou à quai, en posant simplement leur carte bancaire (physique ou virtuelle) sur un valideur dédié.

Son déploiement démarrera par une phase pilote sur la ligne C3, étendue fin mars à la ligne G, qui durera jusqu'au 30 avril. Cette solution sera par la suite généralisée à l'ensemble du réseau à l'automne 2026.

La solution d'Open payment vient compléter l'offre de vente existante (distributeurs automatiques, Appli CTS, Relais CTS...) et s'adresse tout particulièrement aux clients occasionnels du réseau.

UNE PHASE PILOTE POUR TESTER ET PRÉPARER LE DÉPLOIEMENT DU SERVICE À L'AUTOMNE

À partir du 23 février, les 11 bus de la ligne C3 circuleront équipés de valideurs spécifiques à l'Open payment. Cette date marque le début de la phase pilote qui durera jusqu'au 30 avril et qui intégrera la ligne G fin mars.

La phase pilote a pour objectif de tester le matériel de billettique, d'évaluer les usages de la solution d'Open payment et d'ajuster le parcours ainsi que l'information client associés à ce nouveau service.

Le périmètre de cette phase pilote – lignes C3 et G – a été choisi pour sa fréquentation représentative et un nombre de véhicules adapté. Il offre un terrain d'essai solide pour évaluer les ventes, les premiers retours clients et l'appropriation du service. Les enseignements de cette étape préfiguratrice permettront d'ajuster le dispositif avant son déploiement à l'ensemble du réseau à l'automne 2026.

À terme, les 588 valideurs à quai présents sur les lignes de tram et de BHNS, ainsi que les équipements embarqués à bord des 325 bus, des 25 navettes Flex'hop et des 15 navettes Mobistras seront équipés de valideurs cibles dédiés.



FONCTIONNEMENT ET AVANTAGES DE CE NOUVEAU SERVICE

➤ Une solution simple et immédiate

Pour valider son trajet, le voyageur appose sa carte bancaire ou son support dématérialisé sur un valideur violet installé à bord ou à quai. Le titre est immédiatement actif pour une durée d'une heure, correspondances incluses.

Cartes bancaires compatibles

Les cartes CB, Visa et MasterCard sont acceptées, sous forme physique ou dématérialisée. Aucun compte ni inscription préalable n'est nécessaire : la carte bancaire constitue l'unique support de paiement. La carte bancaire fait également office de support du titre aller simple sur CB. Un portail web sécurisé permet d'obtenir un justificatif d'achat et un reçu bancaire.

À noter : La CTS ne stocke ni ne traite aucune donnée bancaire. La sécurité des paiements et la protection des données sont assurées conformément aux normes bancaires en vigueur, au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.

➤ Un tarif unique

Le tarif unique d'un « Aller simple sur CB » est de 2,10 €, intégrant les coûts liés à la transaction bancaire. Aucun compte, aucune application et aucun support physique CTS du type Billet Sans Contact ne sont nécessaires.

Les dispositifs utilisés sont sécurisés et conformes aux normes bancaires et de protection des données, garantissant un usage fiable et transparent pour tous les voyageurs.

➤ Une solution qui permet de voyager à plusieurs

La solution permet également de voyager à plusieurs avec la même carte grâce à la fonctionnalité multi-tap, qui autorise jusqu'à quatre validations consécutives.

➤ En cas de contrôle

Lors des contrôles, les agents peuvent vérifier la validité du titre en lisant la carte bancaire à l'aide de leur terminal.

➤ En cas de correspondances lors du trajet

▪ Durant la phase pilote

Si le trajet débute sur la ligne C3, le titre Aller simple sur CB est valable pendant 1 heure. Il permet d'effectuer une ou plusieurs correspondances sur le réseau CTS (bus ou tram) sans acheter un nouveau titre de transport.

En revanche, si le trajet débute sur le réseau tram ou sur une autre ligne de bus que la ligne C3 (ou la ligne G à partir de fin mars), le client doit être muni d'un titre de transport classique. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'acheter un « Aller simple » sur CB en empruntant la ligne C3.

▪ À compter du déploiement généralisé cet automne

Lorsque la solution sera totalement déployée sur le réseau CTS, la validation en correspondance du titre Aller simple sur CB (valable une heure) sera possible sur l'ensemble des lignes du réseau.



➤ **Un service pensé pour les usagers occasionnels**

Le titre « Aller simple sur CB » s'adresse tout particulièrement aux clients occasionnels, qu'ils soient Strasbourgeois, habitants de l'Eurométropole ou visiteurs de passage, notamment les touristes et les voyageurs effectuant des déplacements ponctuels, y compris professionnels.

Il offre une solution simple et immédiate pour se déplacer, en utilisant un moyen de paiement déjà en possession du client — sa carte bancaire — sans avoir à se familiariser avec la gamme tarifaire ni avec les différents supports billettiques du réseau.

En simplifiant l'accès au titre de transport, ce service contribue à lever certains freins à l'usage du réseau, renforçant ainsi son attractivité auprès d'une clientèle élargie.

« En se dotant d'une solution d'Open payment, la CTS va proposer à ses clients une nouvelle manière simple et sûre d'accès à son réseau. Celle-ci s'adresse tout particulièrement aux clients occasionnels et aux visiteurs, qui pourront ainsi acquérir un titre « Aller simple sur carte bancaire » en présentant leur CB sur les valideurs dédiés. La phase pilote de son déploiement, prévue du 23 février au 30 avril sur les lignes C3 et G, nous permettra d'ajuster le service avant sa généralisation sur l'ensemble du réseau à l'automne. »

Emmanuel Auneau, Directeur général de la CTS

« Le Crédit Mutuel est fier d'accompagner la CTS dans sa volonté de faciliter l'usage des transports publics au sein de l'Eurométropole de Strasbourg. Favoriser les mobilités urbaines bas carbone au service de la transition environnementale est un axe fort de l'implication sociétale du Crédit Mutuel, c'est pourquoi nous sommes fiers de nous associer à cette démarche structurante pour notre ville. Grâce à l'Open payment, les Strasbourgeois, Alsaciens et plus encore les touristes, frontaliers et visiteurs d'affaires pourront valider leur trajet dans la Capitale européenne d'un simple tap sans contact avec leur carte bancaire. Ce savoir-faire monétique et paiement est développé dans le quartier du Wacken par les équipes du Crédit Mutuel Paiement et d'Euro-Information. En 2025, nos équipes ont ainsi géré plus de 9 millions de transactions en Open payment dans plus de vingt villes de France. »

Maurice ZIRNHELT, Directeur général du Crédit Mutuel Centre Est Europe

Retrouvez l'ensemble de nos titres sur le site www.cts-strasbourg.eu
et l'application CTS